



# CONTOPP®

DUREMIT 50

Numéro d'article: 20.302

**Fiche technique**

**Fonction**

- Réalisation de chapes en ciment haute résistance
- Transformation confortable et propriétés au lissage agréables

**Domaine d'application**

- Pour la réalisation de chapes fonctionnelles et devant résister à des sollicitations extrêmes
- Pour la réalisation de chapes industrielles haute résistance
- Pour la réalisation de chapes à incorporation de granulés durs

**Caractéristiques**

Couleur: blanc laiteux  
 Consistance: liquide  
 Densité (à 20°C): 1,16 ± 0,03 g/ml  
 Température de mise en œuvre : supérieure à +5 °C  
 Conservation: environ 12 mois – stocker à l'abri du soleil et du gel  
 Conditionnement: Bidons en PE-HD: 20 kg nets  
 Fûts en polyéthylène: 240 kg nets  
 Conteneurs: 1100 kg nets

**Mélange type**

Formule par mélange	Standard	CONTOPP®	Unité
Ciment	63	63	kg
Agrégat <sup>1)</sup>	310	310	kg
Duremit 50	–	1,3 <sup>2)</sup>	l
Rapport eau/ciment	0,70 à 0,80	0,40 à 0,50	

**Résistances**

Critère	Standard	CONTOPP®	Unité
Résistance à la traction (28 jours)	F5	F7	MPa
Résistance à la pression (28 jours)	C30	C40	MPa

**1) conformément à la norme NF EN 13139**  
**2) correspond à 2,0 V-% du poids du ciment**  
**Ce mortier de chape idéal sera obtenu uniquement à condition de respecter les indications ci-dessous relatives à la mise en œuvre.**

**Matières de base**

- CEM I 32,5/42,5 ou CEM II 32,5/42,5 conformément à la norme NF EN 197
- Agrégat conforme à la norme NF EN 13139

**Formule**

- Respecter le dosage (1,0 à 2,5 V-% du poids du ciment)
- Incorporer le produit au mélange gâché
- Rapport eau/ciment < 0,50 tenir compte de la réduction importante d'eau!
- Observer un temps de malaxage d'au moins deux minutes après incorporation de tous les composants

**Conditions climatiques pour la construction**

- Pendant la durée de la prise, protéger la chape des courants d'air et de l'ensoleillement direct
- L'excédent d'humidité est éliminé grâce à une aération sans courants d'air (ventilation libre).
- Construction et préparation du chantier conformément à la norme NF EN 13813.

**Traiter les sols industriels**

Conseillé de traiter les sols industriels avec la protection contre Evaporation 10 CONTOPP®.

**CARACTÉRISTIQUES**

**DONNÉES TECHNIQUES**

**INDICATIONS RELATIVES À LA MISE EN ŒUVRE**

**Compatibilité avec les produits de la gamme CONTOPP**

L'emploi de CONTOPP® Duremit 50 en combinaison avec d'autres produits de la série CONTOPP® n'est pas recommandé, étant donné que l'action du produit pourrait être altérée au cas contraire!

**Sécurité**

- L'utilisation de nos produits exige le respect de l'hygiène industrielle générale
- Duremit 50 CONTOPP® est exempt de solvants, de chlorures et résistant à la saponification.
- Si les conditions de stockage sont respectées, nos produits ne se désagrègent pas. La stabilité et la réactivité du produit restent donc intactes si le stockage ne dépasse pas 12 mois.
- Vous trouverez de plus amples informations concernant l'utilisation des produits d'amélioration CONTOPP® en consultant nos fiches de sécurité.

**Normes et directives de contrôle**

- NF EN 13 813 : Matériaux pour chapes.
- DTU 26.2, 52.1, 53.1, 53.2, 51.1, 51.11, 51.2, 59.3, 65.7, 65.8.

**Commentaire**

Les matières premières que nous utilisons et nos produits finis sont soumis à de sévères contrôles de qualité par l'usine. L'utilisation de ce produit exclut celle de tout autre adjuvant d'autres marques. Nous attirons l'attention sur la nécessité de vérifier si nos produits et nos procédés sont bien adaptés aux conditions de chantier envisagées. Étant donné que nous ne pouvons contrôler ni les conditions de chantier, ni l'exécution de celui-ci, les indications figurant sur cette fiche ne peuvent en aucun cas induire la responsabilité directe légale de la société Knopp. La présente fiche technique remplace tous les exemplaires précédents perdant toute validité de ce fait.

Etat: 01.01.20

**INDICATIONS PARTICULIÈRES****INDICATIONS GÉNÉRALES**